



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Annonce des budgets pour la sylviculture en forêt privée : un soupir de soulagement...

Longueuil, le 11 avril 2013 - La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) souligne les efforts de la ministre des Ressources naturelles, Mme Martine Ouellet, ainsi que la collaboration de l'honorable Denis Lebel, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, pour défendre les programmes de soutien aux travaux sylvicoles en forêt privée.

La ministre Martine Ouellet a annoncé hier le maintien du Programme d'aide à la forêt privée de 28,5 M\$ et l'ajout d'une aide ponctuelle de 5 M\$ pour combler la perte du Programme d'investissements sylvicoles qui était de 7 M\$ l'an dernier. Des mesures spécifiques ont également été annoncées pour les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.

« Il est difficile de gouverner lorsqu'on voit les multiples besoins de tous les secteurs et que l'on constate la marge financière limitée dont on dispose. Toutefois, l'aménagement forestier et la production de bois sont en amont d'une industrie créatrice de richesses » a déclaré M. Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Les volumes de bois récoltés en forêt privée génèrent ainsi 15 % des 60 000 emplois de l'industrie forestière représentant 2,5 milliards de \$ versés en salaires et contribuant à 1,1 milliard de \$ d'impôts payés par ces salariés.

« Cependant, il ne faut pas oublier que les producteurs subissent depuis de nombreuses années une forte détérioration de leur situation financière, notamment par l'augmentation des taxes foncières sur les boisés et une réduction du prix obtenu pour leur bois. Les producteurs sont toujours dans l'attente de la révision du Programme de remboursement de taxes foncières » a ajouté M. Gagnon. L'amélioration de ce programme est un exemple de mesure utilisée dans plusieurs juridictions à travers le monde pour accroître les investissements privés en milieu rural. Les communautés pourraient bénéficier d'un formidable levier leur permettant d'accroître le développement régional. *« Nous connaissons la réalité financière du gouvernement, mais l'amélioration immédiate du programme n'entraînerait pas de déboursés supplémentaires pour l'État, car les changements au programme ne seraient applicables que pour l'année 2014 et les déboursés du gouvernement qu'en 2015 »* a expliqué M. Gagnon.

À propos de la FPFQ

La Fédération des producteurs forestiers est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts de 130 000 propriétaires forestiers de tous les milieux sociaux, dont 36 000 producteurs forestiers. L'action régionalisée de ses quatorze syndicats et offices vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée des bois en provenance de ces territoires.

-30-

Renseignements :

Marc-André Côté

Directeur général

Fédération des producteurs forestiers du Québec

T. 450 679-0530, poste 8201

macote@upa.qc.ca

www.foretprivee.ca